

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Erratum. — VI Université Laval : " L'élan est donné ". — VII Ordination. — VIII Sa Sainteté Pie X et le cardinal Merry Del Val. — IX Aux prières. — X La Faculté des Arts de l'Université Laval : Conférences publiques et Cours didactiques de Littérature française. — XI Petites notes. — XII Prières des Quarante-Heures.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 26 novembre

Avent, S. François-Xavier, premier vendredi, neuvaine de l'Immaculée-Conception (1) ; dans le diocèse de Sherbrooke, 12e anniv. du sacre de l'évêque ; dans le diocèse de Joliette, collecte pour le séminaire des Indes.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 26 novembre

Fête de S. Sylvestre, *double* ; mém. du 24e dim. et de S. Pierre d'Alexandrie (dans le diocèse de Valleyfield, mém. du dim., de l'Oct. de Ste Cécile et de S. Pierre) ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — II vêpres de S. Sylvestre ; depuis le capitule, de S. Léonard de Port-Maurice, *double* ; mém. de S. Sylvestre et du dim. (et de l'Oct. dans le diocèse de Valleyfield).

Cathédrale de Valleyfield : Messe principale de Ste Cécile, le cl., comme le 22 ; mém. du 24e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Léonard de Port-Maurice et du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 décembre

Le 1er dimanche de l'Avent, on ne peut faire aucune fête de le cl., ni par conséquent de solennité.

La solennité des titulaires qui, cette année, tombent le 3 décembre (comme S. François-Xavier) se fait par la seule mémoire sous une seule conclusion.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 à 30 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (du 29 novembre au 15 décembre).